

# Règlement des foulées de Cholette Surimeau

## **Organisation:**

Le centre SocioCultuel Grand Nord, l'association de quartier de Surimeau organisent le dimanche 29 septembre 2024, la 24ème édition des Foulées de Cholette/Surimeau, course nature de 9 & 16 km en solo.

## **Condition de participation:**

La course est ouverte à tout concurrents âgé de 16 ans au moins pour le 9km et 18 ans au moins pour le 18 km, licencié ou non, pour les licenciés majeurs joindre votre **attestation Athlé PPS**, ou une photocopie de licence FFA, pour les mineurs joindre un certificat médical ou un questionnaire médical mineur négatif.

## **Inscriptions:**

En ligne sur le site: [onsincrit.com](https://onsincrit.com), via le QR code

Par le bulletin à adresser avant le jeudi 26 septembre 2024 au: CSC Grand Nord 15 place de Strasbourg 79000 Niort.

Auprès de votre magasin Foulées jusqu'au 28 septembre.

Sur place, le dimanche à la maison de quartier de Cholette de 8h à 9h00:

**Tarif: 9km 9€ - 16km 11€**

## **Retrait des dossards:**

Le samedi 28 septembre de 14 à 18h au magasin Foulées (12 rue François Cail)

Le dimanche 29 septembre à la maison de quartier de Cholette de 8h à 9h15

## **Circuits:**

2 courses nature 9 & 16 km, empruntant les chemins du 3ème millénaire, des sentiers en bord de Sèvre, des passages dans les bois, en bordures de champs avec des passages en domaine privé (accessible uniquement le jour de la course) et sur route dans les quartiers de Cholette Surimeau & Ste Pezenne. Balisage par fléchage sur piquets et par **rubalise**.

**Nous souhaitons donner à cette épreuve, l'engagement du respect par tous de nos ressources naturelles et de l'environnement sur l'ensemble du parcours. Eco-tasse ou un gobelet obligatoire. Points d'eau au km 5,5 pour le 9 et 9,5 km pour le 16.**

## **Sécurité:**

Signaleurs sur les postes clé du parcours. Pour la sécurité de coureurs aucun accompagnateur (à pied ou en vélo) ne sera autorisé auprès de ces derniers.

## **Responsabilité civile & Individuelle accident:**

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la **Maif**.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

## **Départ:**

**9h30** pour les 2 courses à la maison de quartier de Cholette (63 rue de Cholette 79000 Niort)

## **Droit à l'image:**

Par son engagement, chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser gratuitement son image pour toute communication.

## **Résultats et récompenses:**

Lots pour chaque participant, récompenses aux 3 premiers féminin & masculin du 9 & 16 km. Nombreux lots par tirage au sort.

Chaque coureur ayant donné son numéro de portable recevra gratuitement son résultat par SMS Résultats sur le sites: [onsincrit.com](https://onsincrit.com) - [running 79](https://running79.com) - [fdcs.sportsregions.fr](https://fdcs.sportsregions.fr)